

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars, le conseil municipal de la mairie de Rougé s'est réuni à Rougé – salle du conseil – sous la Présidence de M. Jean-Michel DUCLOS.

Il n'a pas été annoncé ni prononcé de huis clos et tout le public qui s'est présenté à la mairie a pu y être admis sans restriction et dans le respect des mesures sanitaires.

	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à
M. Yannick BARON			X	
M. André BOURGIN			X	<i>Pouvoir à Mme LE HECHO</i>
M. Benoît BURET	X			
Mme. Sonia CIVET	X			
Mme. Nicole COMMUNAL	X			
Mme. Jacqueline DAVID	X			
M. Jean-Michel DUCLOS	X			
M. Anthony EVIN	X			
Mme. Elodie FATIEN	X			
Mme. Anne-Cécile FIDON			X	<i>Pouvoir à M. DUCLOS</i>
M. Christian GAUTIER	X			
M. Patrick GRANDIERE	X			
M. Ludovic HOCHART	X			
Mme. Catherine LE HECHO	X			
Mme. Léa LEGENTILHOMME	X			
Mme. Isabelle MICHAUX	X			
M. Loïc LECLERC	X			
Mme. Danielle RETAILLEAU	X			
M. Jérôme THOMEROT	X			

Membres en exercice : 19

Secrétaire de séance	Mme FATIEN Elodie
Date de la convocation	24-mars-23
Heure d'ouverture de la séance	19h30

Délibérations

Type	N° délib	Objet	Résumé	Vote
Finances	23-06	CG budget principal	Budget principal : Approbation du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022	18 pour 0 contre 0 abstention
Finances	23-07	CG budget assainissement	Budget assainissement : Approbation du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022	18 pour 0 contre 0 abstention
Finances	23-08	CG budget lotissement les Cohardières	Budget les Cohardières : Approbation du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022	18 pour 0 contre 0 abstention
Finances	23-09	CG budget lotissement Grand domaine	Budget Grand domaine : Approbation du compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022	18 pour 0 contre 0 abstention
Finances	23-10	CA budget principal	<p>Présentation des résultats 2022 - budget principal</p> <p>Section de fonctionnement : excédent 2022 de 127 738,64 € - excédent cumulé des exercices passés de 189 711,04 € Section d'investissement : déficit 2022 de – 52 243.63.€ avec restes à réaliser : déficit de 123 559,99 € - Besoin de financement de la section investissement de 175 803,62 €</p>	<p>Sous la présidence de M. Christian Gautier,</p> <p>15 pour 0 contre 2 abstentions</p>
Finances	23-11	CA budget assainissement	<p>Présentation des résultats 2022 - budget annexe "assainissement"</p> <p>Section de fonctionnement : excédent 2022 de 134 986,52 € - déficit cumulé des exercices passés de 112 783,67 € Section d'investissement : excédent 2022 de 4 787,63 € - déficit cumulé des exercices passés de 6 164,85 €</p>	<p>Sous la présidence de M. Christian Gautier,</p> <p>15 pour 0 contre 2 abstentions</p>

Type	N° délib	Objet	Résumé	Vote
Finances	23-12	CA budget lotissement les Cohardières	<p>Présentation des résultats 2022 - budget annexe "les Cohardières"</p> <p>Section de fonctionnement : déficit de 16 824.30 € - déficit cumulé des exercices passés de 12 697,90 € Section d'investissement : résultat nul - déficit cumulé des exercices passés de 277 196,58 €</p>	<p>Sous la présidence de M. Christian Gautier,</p> <p>15 pour 0 contre 2 abstentions</p>
Finances	23-13	CA budget lotissement Grand domaine	<p>Présentation des résultats 2022 - budget annexe "le Grand Domaine"</p> <p>Section de fonctionnement : excédent de 5 024.73 € - déficit cumulé des exercices passés de 5 686,31 € Section d'investissement : résultat nul - déficit cumulé des exercices passés de 59 950,86 €</p>	<p>Sous la présidence de M. Christian Gautier,</p> <p>15 pour 0 contre 2 abstentions</p>
Finances	23-14	Budget principal – affectation du résultat 2022	<p>Affectation du résultat :</p> <p>o Affecte 175 803,62 € de l'excédent de fonctionnement cumulé à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » afin de pourvoir au besoin de financement de la section d'investissement ainsi que le financement de nouveaux investissements</p>	<p>14 pour 0 contre 4 abstentions</p>
Finances	23-15	Budget assainissement – affectation du résultat 2022	<p>Affectation du résultat :</p> <p>o Affecte 6 164,85 € de l'excédent de fonctionnement cumulé à la section d'investissement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » afin de pourvoir au besoin de financement de la section d'investissement ainsi que le financement de nouveaux investissements o Inscrit en report au compte 002 « excédent reporté » de la section d'exploitation, la somme de 16 038 €</p>	<p>14 pour 0 contre 4 abstentions</p>
Finances	23-16	Vote des taux d'imposition	<p>Maintien des taux de fiscalité soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,06 % - Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 48,48 % - TH (résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) 	<p>Unanimité</p>

Finances	23-17	BP commune	Le budget principal 2023 est présenté en équilibre en dépenses comme en recettes comme suit : Section de fonctionnement = 2 154 198,06 € Section d'investissement = 898 401,88 €	14 pour 0 contre 4 abstentions
Finances	23-18	BP assainissement	Le budget annexe "assainissement" 2023 est présenté en équilibre en dépenses comme en recettes comme suit : Section de fonctionnement = 72 462,85 € Section d'investissement = 54 892,05 €	14 pour 0 contre 4 abstention
Finances	23-19	BP lotissement les Cohardières	Le budget annexe "les Cohardières" 2023 est présenté en équilibre en dépenses comme en recettes comme suit : Section de fonctionnement = 16 824,30 € Section d'investissement = 294 020,88 €	14 pour 0 contre 4 abstentions
Finances	23-20	BP lotissement Grand domaine	Le budget annexe "Grand Domaine" 2023 est présenté en équilibre en dépenses comme en recettes comme suit : Section de fonctionnement = 112 686,31 € Section d'investissement = 166 950,86 €	14 pour 0 contre 4 abstentions
Urbanisme	23-21	Vente délaissé communal – le Bois Vert	Le Conseil Municipal APPROUVE la désaffectation du délaissé de voirie sis chemin du Bois Vert d'une contenance d'environ 35 m ² et DECIDE de la vente de cette partie du chemin située entre les parcelles cadastrées section K n° 246 et 248 au propriétaire riverain. Il DECIDE de fixer le prix de vente à 12 € le m ² , hors frais, et PRECISE que les frais, droits et honoraires occasionnés par ce dossier seront à la charge de l'acquéreur.	Unanimité
Urbanisme	23-22	Vente délaissé communal - Célereux	Le Conseil Municipal APPROUVE la désaffectation du délaissé de voirie sis à Célereux d'une contenance d'environ 600 m ² et DECIDE de la vente de cette partie du chemin mitoyen des parcelles cadastrées section G n° 633, 634 et 986 au propriétaire riverain. Il DECIDE de fixer le prix de vente à 0.24 € le m ² , hors frais, et PRECISE que les frais, droits et honoraires occasionnés par ce dossier seront à la charge de l'acquéreur.	Unanimité
Commande publique	23-23	Adhésion contrat groupe assurance risques statutaires	Le conseil municipal approuve l'adhésion au groupe assurance risques statutaires pour les agents de la commune Il autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir.	Unanimité
Commande publique	23-24	Adhésion au contrat de services de DPD de la CCCD	Le conseil municipal approuve l'adhésion au contrat de services de délégué à la protection des données proposé par la communauté de communes de Châteaubriant-Derval. Il autorise M. Maire à signer le contrat à intervenir avec la société NETAGIS.	Unanimité
Commande publique	23-25	Restaurant scolaire – location d'un modulaire pour le réfectoire	Le conseil municipal approuve la location d'un modulaire de 68 m ² en extension du réfectoire pour permettre un seul service de cantine sur la pause méridienne. Il autorise M. le Maire a signer le contrat à intervenir avec la société PORTAKABIN	Unanimité

Décisions prises en application du L. 2122-22 du CGCT

- THEMA Environnement : étude dossier loi sur l'eau pour l'extension du lotissement du Grand Domaine

Commission animation

- 15 avril : rallye de Pâques, jeu de rébus, après-midi animé par Virginie ;
- 03 juin : bois de la Houssaye, avec l'association ZigZag :
 - km vertical – défi sportif
 - Pique-nique
 - Atelier vannerie, plantes sauvages, randonnées dans le bois, histoire
- 24 juin : fête de la musique dans le centre bourg
 - 1 groupe : 3 x 45 minutes
 - Sonorisation : Aubin d'Son ?
- 16 septembre : forum des associations rougéennes
- 16 décembre : spectacle de Noël – les gens de l'Ombre : concert (45 min) et magicien (20 min)

Le Maire,
Jean-Michel DUCLOS



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Duclos', written in a cursive style.

Décisions prises en application du L. 2122-22 du CGCT

DIA n° 2022-0002	La mairie renonce à son droit de préemption pour la parcelle B n°341
Signature d'une convention avec PRAGMA pour l'étude de l'aménagement de la rue de la Croix Barbot	pour un montant de 2 970 € TTC
Signature d'une convention avec RECYGO pour la collecte et le recyclage du papier	pour un montant de 58,80 € TTC / mois

Informations diverses

- Mme Nicole Communal informe le conseil que la préparation des logements du clos du Pâtis, mis à disposition pour l'accueil des réfugiés ukrainiens, suit son cours. Un chantier solidaire a été organisé le samedi 19 mars et une vingtaine de bénévoles ont répondu présent. Beaucoup de dons de meubles et de nourriture ont également été faits. Les logements ne sont pas encore raccordés à l'électricité et une demande est en cours auprès d'EDF. Concernant l'arrivée des familles, la commune est en attente de la préfecture de Loire-Atlantique qui est en charge de la répartition des réfugiés après attribution du statut provisoire.
- M. Patrick Grandière fait le point sur l'épidémie de grippe aviaire. Pour l'instant, le territoire de Rougé est relativement épargné. Il est à noter que si le territoire passe en zone de surveillance, des mesures devront être prises par les propriétaires de volailles.
- L'UAC tiendra sa foire de printemps le weekend du 23 et 24 avril
- La cérémonie du 8 mai aura lieu le 7 mai
- Le prochain conseil municipal se tiendra le 26 avril, 19h30.

Monsieur Jean-Michel DUCLOS

